



— 9 décembre 2017 / Mis à jour à 15h22

DPJ: un cri du coeur des intervenants sociaux

POINT DE VUE

Lettre à la ministre déléguée à la Protection de la jeunesse, Lucie Charlebois

Le Québec est fou de ses enfants, comme le veut l'expression consacrée. C'est tellement vrai que nous avons créé une direction pour s'occuper de ceux d'entre eux qui vivent de la maltraitance. Cette institution s'appelle la DPJ. Derrière celle-ci, qui a souvent mauvaise presse, disons-le, se cachent des intervenants sociaux exceptionnels. La tâche que s'est donné le documentariste Guillaume Sylvestre, dans son documentaire *DPJ* (diffusé sur Canal D le 7 décembre), consiste précisément à mettre ces hommes et ces femmes en lumière. Le film montre avec une sensibilité hors du commun toute l'étendue des difficultés qui se placent sur le chemin de ces jeunes qui ne veulent qu'une chose : un avenir meilleur. Membres du syndicat que je préside, l'APTS, ces intervenants œuvrent au quotidien auprès des jeunes en difficulté et de leur famille. Nous savons à quel point ils donnent tout ce qu'ils ont pour améliorer le sort de ces enfants qui, sans leur travail acharné, seraient sans doute laissés à leur triste sort. Nous savons aussi que les intervenants travaillent dans des conditions de plus en plus pénibles. Oui, nous le savons.

Pour sa part, la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, Lucie Charlebois, le sait-elle? Connaît-elle suffisamment les réalités vécues sur le terrain par nos membres? Elle a vu le film de Guillaume Sylvestre. C'est déjà très bien. Nous l'invitons à faire un pas de plus et à écouter attentivement le cri du cœur qu'envoient les intervenants sociaux.

Madame la Ministre, ils sont à bout de souffle. Ils n'en peuvent plus de devoir compenser pour le manque de ressources humaines et financières. Les enfants et les

familles ont besoin de recevoir des services et pourtant les intervenants sociaux sont surchargés, avec des cas de plus en plus lourds. Ils nous rapportent qu'il n'est pas rare qu'ils doivent suivre 20 familles en même temps, souvent aux prises avec des problèmes multiples et complexes de toxicomanie, d'alcoolisme, de violence. Est-ce que vous imaginez la responsabilité que représente le fait de s'assurer que rien d'irréparable ne se produise?

Les intervenants font ce travail par amour du métier et des enfants qu'ils doivent protéger. Envers et contre tout, ils vont continuer à donner un service d'une qualité exceptionnelle. Comme l'ensemble des travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux, ils ne sont pas du genre à se plaindre inutilement. Un intervenant, c'est «toffe». Il le faut, dans ces conditions parfois insoutenables pour le commun des mortels.

Toutefois, si vous tendez l'oreille, ils vous parleront de leurs souffrances, de leur épuisement. Ils vous parleront de leurs collègues tombés au combat, maintenant en arrêt de travail. Ils vous diront à quel point le roulement de personnel est fou, leurs collègues ne restant pas en centre jeunesse bien longtemps. Leur résilience est admirable, mais pas à toute épreuve. Les intervenants comptent sur vous pour leur donner un peu d'oxygène. Ils ont besoin de renforts, et ça presse. À titre de ministre, vous avez le pouvoir de changer les choses. Au nom des enfants, utilisez-le à bon escient.

Carolle Dubé, *présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)*